

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MD = 21814

Déclaration de Maladie : N° P19-0017710

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8560

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : M JATI BOUZZA

Date de naissance : 10.03.1952

Adresse :

Tél. : 06.6.85.66.040

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/FEV/2020

Nom et prénom du malade : M JATI

Centre d'Urologie
Professeur Saâd BENJELLOUN
– Chirurgien Urologue
Ancien Chef du Service d'Urologie
59 Bd. Zérkouli, Résidence les Fleurs
Casablanca. Tél. : 0522 88 01 12/13/14

Lien de parenté : Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

PROSTATE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, contacter le médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 19.02.2020

Signature de l'adhérent(e) : docteur

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 FEV. 2020	Centre d'Urologie Professeur Nad BENJELLOUN Chirurgien Urologue Chef de Service d'Urologie Zertifikat: Prof. Dr. med. Nad BENJELLOUN 13.02.2020	3000 Dhs. 600 Dhs.	3000 DHS. 600 DHS.	Centre d'Urologie Professeur Nad BENJELLOUN Urologue
12 FEV. 2020	Centre d'Urologie Professeur Nad BENJELLOUN Chirurgien Urologue Chef de Service d'Urologie Zertifikat: Prof. Dr. med. Nad BENJELLOUN 13.02.2020	3000 Dhs. 600 Dhs.	3000 DHS. 600 DHS.	Centre d'Urologie Professeur Nad BENJELLOUN Urologue

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Ancien C. Montant de la Facture Bd Zerkou Casablanca Tél. : 0522 90 18 99
Dr. Bennani Jaafar Bd Oued Sebou - Oul CASABLANCA Tél: 0522 90 18 99	12/02/2023	89419-0

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

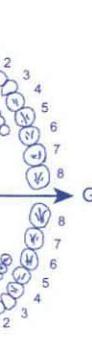
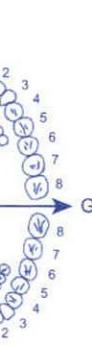
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Centre d'urologie ● Pr. Saad Benjelloun

Casablanca le 12 février 2020

Monsieur MJATI BOUAZZA

26710 = X3
Xatral (10 mg)



un comprimé après-dîner pendant trois mois

31130 = X3
Zyloric (200 mg)



un comprimé tous les matins pendant trois mois

854193

Professeur Saad Benjelloun

J.S.

Professeur Saad BENJELLOUN
Ancien Chirurgien Urologue
59, Bd. Zerkouni, Résidence les Fleurs
Casablanca - Tel : 0522 88 01 12 / 13

Pharmacie TAM
Dr. Bennani Jaafar
102, Bd Oued Sebou - Oulfa
CASABLANCA
Tel : 0522 88 18 99



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH

St Ne Br Do 118001 081301
من خدرا
النشرة قبل قيادة سبارتاك
118001 081301
32910 009894

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH

6 118001 081301

Lot/Batch: 02/2019
Fab./Mfg.: 01/2022
EXP.: 01/2022
Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH

N°I.C.E :001638312000001

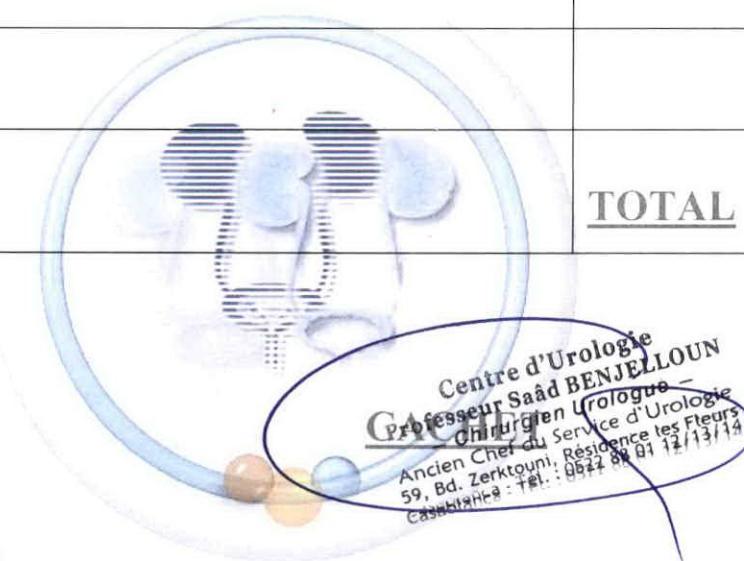
Centre d'urologie ● Pr. Saad Benjelloun

FACTURE N°20021201

Casablanca, le 12.02.2020

*Je soussigné, certifie que **MONSIEUR MJATI BOUAZZA** payé la somme de :*

900.00 (NEUF CENT DIRHAMS) ESPECES



N°I.C.E :001638312000001

Centre d'urologie Pr. Saad Benjelloun

Casablanca le 12 février 2020

Monsieur MJATI BOUAZZA

Écho Doppler.

Le rein droit à une taille normale et une différenciation cortico-médullaire normale, il n'y a pas de dilatation des cavités excrétrices, le contour rénal est régulier, l'épaisseur du parenchyme est normale

Le rein gauche à des dimensions normales, avec une bonne différenciation cortico-médullaire, il n'y a pas de dilatation des cavités excrétrices, l'épaisseur du parenchyme ainsi que le contour rénal sont normaux,

La vessie des contours réguliers, il n'y a pas d'anomalie intra-luminale.

La prostate est examinée par voie rectale, son aspect homogène, il y a une bonne différenciation entre les zones périphériques et transitionnelles, le volume de la prostate est estimé à 33 cc

Conclusion : hypertrophie bénigne de la prostate

Professeur Saad Benjelloun

Centre d'Urologie
Professeur Saâd BENJELLOUN
— Chirurgien Urologue —
Ancien Chef du Service d'Urologie
59, Bd Zerktouni, Résidence les fleurs
Casablanca - Tel. : 0522 88 01 12 / 13

N°I.C.E :001638312000001